

# Déclaration préalable

Conseil Supérieur de l'Education du jeudi 15 juin 2023



Monsieur le Président, Mesdames et messieurs les membres du Conseil,

En cette fin d'année scolaire, les candidats ont passé l'épreuve de philosophie et se préparent au grand oral. Quoi qu'il en coûte pour les candidats de la réforme actuelle du baccalauréat version 2023. Elles et ils ont travaillé dans des salles le plus souvent mal aérées et surchauffées par les températures actuelles. Elles et ils ont quasiment bouclé leur année en mars, au travers des épreuves de spécialités, du contrôle continu et surtout sous les sombres auspices de Parcoursup et des algorithmes opaques des établissements du supérieur. La FCPE n'ignore pas que depuis la fin des épreuves de spécialités, et le pic anxiogène créé avec le dépôt parcoursup, la mobilisation des élèves a pris la pente douce. Les apprentissages et le cycle terminal passent inaperçus tant Parcoursup tient une place entière dans le rythme de l'année de terminale. Nous souhaiterions avoir une connaissance précise des parcours des élèves dans ce dernier, selon leurs choix de spécialités, en doublette ou tripléte, leur acceptation dans le supérieur, où les places sont particulièrement limitées dans l'enseignement public. Quand promesse est faite aux élèves de faire le parcours de leur choix au lycée, promesse doit être tenue dans l'accès au supérieur sans pondération accentuée sur tel ou tel paramètre. Il est urgent et indispensable de repenser le cycle terminal, notamment son calendrier pour soulager la pression à tous les niveaux et porter la réussite et le bien-être des candidats. Nous ne pouvons pas revivre une telle année scolaire.

*Face aux questions de violences d'élèves, la FCPE rappelle l'importance de la relation et de la communication entre les adultes et les jeunes dès l'entrée dans l'établissement, rien ne pouvant remplacer les rapports humains dans la prévention. De même, la notion de respect des textes, de la loi ainsi que la reconnaissance des droits réciproques doivent s'imposer à tous. L'École ne peut être considérée comme un sanctuaire : les tensions et les violences à l'œuvre au sein de la société la traversent aussi. Ces mots ont 12 ans, dans notre projet éducatif et ils sont intacts. La violence, dont le harcèlement en tête de pont prend plusieurs formes et ne s'arrête pas aux portes de l'école. Nos rapports sociaux et humains sont profondément changés par nos pratiques numériques, par la crise sanitaire mondiale mais aussi par l'urgence de notre condition humaine face aux changements climatiques. L'Etat a une dette d'avenir pour les enfants et l'école a la mission de les protéger et les éduquer. Il est intolérable de voir des enfants et des jeunes en venir au pire.*

La FCPE n'oublie pas le nombre de suppressions de postes et de fermetures de classe prévues pour la rentrée 2023, le manque de personnels de direction, éducatifs, sanitaires et sociaux. C'est malheureux, mais nous savons d'ores et déjà que cela n'aidera pas à prévenir le harcèlement. Et la sanction, tout éducative qu'elle pourrait être n'est pas une solution. Notre société ne peut pas échouer et l'enfance doit être protégée partout.

La FCPE demande à ce titre que le harcèlement devienne une grande cause nationale pour qu'enfin l'école publique retrouve des moyens dont elle est toujours plus privée, d'année en année. Les élèves ont besoin d'adultes en nombre suffisant et formé autour d'eux. Il est impératif que l'éducabilité de l'enfant, qu'il soit auteur, victime ou témoin soit confortée. Il ne peut être demandé à un élève de connaître la loi, quel que soit son âge, si à aucun moment, les moyens temporels, humains, matériels et financiers sont mis en place pour éduquer et prévenir. Et avant toute chose construire le futur citoyen.